

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1397 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 1397

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 novembre 1963

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1963

Date du numéro
30 novembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait remise gracieuse à Mme Kadidja Mire Mohamed, veuve de Ahmed Djama Ourfa, ex caporal milicien, décédé en activité de service, des sommes restant dues à l'Administration, conformément aux dispositions de la décision n° 102 du 28 janvier 1961 et s'élevant, au 30 octobre 1963, à la somme de 30.146 francs.